

RACETAFARI 2025

RÈGLEMENT OFFICIEL

1. ORGANISATION

L'association LG TRAIL est constituée sous les statuts officiels et déposés selon les règles d'usage.

2. ÉPREUVES

Les épreuves auront lieu le samedi 8 novembre 2025.

3 formats de course sont proposés :

1. **RACETAFARI 13k** : environ 13 km et 600 m D+
Départ : Saint-Cergue / Arrivée : Saint-Cergue
2. **RACETAFARI 23k** : environ 23 km et 1000 m D+
Départ : Saint-Cergue / Arrivée : Saint-Cergue
3. **RACETAFARI 40k** : environ 40 km et 1600 m D+
Départ : Saint-Cergue / Arrivée : Saint-Cergue

Voir le site internet spécifique à la course pour plus d'informations : <https://lgtrail.com/racetafari/>

Les courses se font en individuel et se dérouleront en une seule étape, à allure libre, en un temps limité.

L'organisateur se réserve le droit de modifier les parcours et les barrières horaires en fonction des conditions climatiques ou d'autres facteurs. Il se réserve également le droit d'annuler ou de stopper la course en cas de conditions défavorables et dangereuses mettant en péril la sécurité des participants tant au niveau des parcours, de la météo ou d'évènements imprévus.

3. CONDITIONS DE PARTICIPATIONS

Les courses sont ouvertes à toute personne, homme ou femme, licenciée ou non, née avant le 08/11/2009 pour le format 13K et née avant le 08/11/2007 pour les formats 23K et 40K.

Les personnes mineures au moment de la course doivent avoir fourni au préalable une attestation d'autorisation parentale avec signature manuscrite et copie d'au moins un des deux parents ou représentant légal (pièce jointe sur la page d'inscription ou par email info@lgtrail.com).

Les courses se déroulent en partie en altitude et en forêt sur des terrains techniques et les conditions peuvent être parfois difficiles (vent, froid, boue, pluie ou neige). Ces épreuves sont réservées aux personnes entraînées, en bonne condition physique et dotée d'une bonne capacité d'autonomie personnelle.

En s'inscrivant à l'une des épreuves vous devez :

- Être pleinement conscient de la longueur et de la difficulté de l'épreuve et d'être parfaitement entraîné pour cela
- Savoir affronter sans aide extérieure des conditions climatiques difficiles
- Savoir gérer les problèmes physiques ou mentaux découlant d'une grande fatigue, les problèmes digestifs, les douleurs musculaires ou articulaires, les petites blessures...
- Être en bonne forme physique et ne souffrir d'aucune contre-indication à la pratique de sport d'endurance
- Être pleinement conscient que le rôle principal de l'organisation n'est pas d'aider un coureur à gérer ces problèmes
- Être pleinement conscient que pour une telle activité de pleine nature la sécurité dépend de la capacité du coureur à s'adapter aux problèmes rencontrés ou prévisibles
- Reconnaître que l'organisation n'est pas responsable si vous ne respectez pas les indications des commissaires de course tout au long de l'évènement et quelle que soit la course à laquelle vous participez

La participation à l'une des courses entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement et de l'éthique de l'évènement.

4. CATÉGORIES (HOMMES / FEMMES)

- Espoirs/Junior
- Seniors
- Vétérans 1
- Vétérans 2
- Vétérans 3

5. RAVITAILLEMENT, ASSISTANCE & ACCOMPAGNEMENT

Le principe de course individuelle en semi-autonomie est la règle.

La semi-autonomie est définie comme étant la capacité à être autonome entre deux points de ravitaillement, aussi bien sur le plan alimentaire que de celui de l'équipement vestimentaire et de sécurité, permettant notamment de s'adapter aux problèmes rencontrés ou prévisibles (mauvais temps, problèmes physiques, blessure...).

Des postes de ravitaillement sont approvisionnés en boissons et nourriture. L'organisation fournit notamment de l'eau et/ou de la boisson isotonique pour le remplissage des bidons ou poches à eau. Le coureur doit veiller à disposer, au départ de chaque poste de ravitaillement, de la quantité de boisson et d'aliments qui lui est nécessaire pour rallier le point de ravitaillement suivant.

Pour toutes les courses, l'assistance personnelle sera autorisée uniquement sur les points de ravitaillement officiels. Vous devrez obligatoirement suivre le parcours prévu à l'intérieur du poste de ravitaillement même si vous ne voulez pas vous y arrêter.

En dehors des conditions précédentes, l'accompagnement d'un coureur (à pied, à vélo, etc...) durant toute ou une partie du parcours n'est pas autorisée, mis à part sur les zones de tolérance, soit 300 mètres en amont et 300 mètres en aval de ces postes de ravitaillement.

Il n'est pas non plus autorisé de se faire accompagner par un chien ou tout autre animal.

6. INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font sur Internet jusqu'au 04 novembre 2025 (23h59), par un paiement sécurisé par carte bancaire.

Les droits d'inscription comprennent tous les services décrits dans le présent règlement. Le changement d'inscription pour passer sur un parcours plus court ne peut se faire que jusqu'au 18 octobre 2025 (23h59). Aucun changement ne sera possible après cette date et aucun remboursement ne sera pris en compte lors de cet échange.

Après le 04 novembre 2025, des inscriptions seront possibles sur place mais uniquement s'il reste des dossards disponibles. Si ce n'est pas le cas, nous ne pourrons vous enregistrer. Renseignez-vous avant en consultant notre page d'inscription qui indiquera si la course est complète. Le paiement sur place se fait alors uniquement en cash et TWINT avec une majoration de CHF 10 par rapport à la dernière tranche des prix d'inscriptions soit : CHF 50 pour le 13K, CHF 65 pour le 23K, CHF 80 pour le 40K.

7. ENGAGEMENT & ANNULATION D'INSCRIPTION

Tout engagement est personnel, ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet de remboursement que dans un cas exceptionnel et sur présentation d'un certificat médical officiel et tamponné attestant de l'incapacité de participation à la course, envoyé par email à info@lgtrail.com. Le montant du remboursement est de 50% du prix du dossard (hors frais d'inscription). Au vu des frais engagés pour la mise en place de l'évènement, aucune demande d'annulation envoyée après le 18 octobre (23h59) ne pourra être accompagnée d'un remboursement.

Jusqu'au 18 octobre (23h59), si vous êtes dans l'incapacité de participer, il est possible de transférer son dossard à une autre personne. Il n'est pas possible pour l'organisation de vous mettre en contact avec un remplaçant. Après cette date, les échanges ne sont plus possibles. Nous vous remercions alors de nous communiquer par email sur info@lgtrail.com les données suivantes pour la personne remplaçante : Nom, prénom, date de naissance, nationalité, téléphone, adresse email adresse exacte du domicile, nom complet et téléphone d'un contact à appeler en cas d'urgence. Les options telles que la taille du t-shirt ne pourront être changées.

8. ÉQUIPEMENT

✓ = matériel obligatoire

Équipements	13K	23K	40K
Sac d'hydratation ou ceinture ventrale	✓	✓	✓
Réserve d'eau, minimum 1 litre		✓	✓
Réserve d'eau minimum 0,5 litre	✓		
Veste imperméable avec capuche	✓	✓	✓
Lampe frontale			Conseillé
Seconde couche chaude manche longue	✓	✓	✓
Pantalon ou collant de course à jambes longues	Conseillé	✓	✓
Gobelet personnel	✓	✓	✓
Couverture de Survie	✓	✓	✓
Sifflet	✓	✓	✓
Bonnet ou tour de cou	Conseillé	✓	✓
Gants	Conseillé	✓	✓
Réserve alimentaire	✓	✓	✓
Téléphone portable chargé	✓	✓	✓
Sac pour chaussures (obligatoire pour accéder aux douches après la course)	✓	✓	✓
Bâtons	Optionnel	Optionnel	Optionnel

En fonction des prévisions météo à l'approche de l'évènement, la liste du matériel pourra être revue à la hausse ou à la baisse. Nous communiquerons alors à ce sujet sur notre site et/ou via l'envoi d'une newsletter.

Nous conseillons vivement la lampe frontale pour les participants de la RACETAFARI 40K qui prévoient de réaliser le parcours en 6 heures ou plus. L'obscurité tombe vite en Novembre (coucher de soleil à 17h) et la fin du parcours se déroule en partie en forêt. Notre balisage est réfléchissant. Attention à ne pas vous surestimer, soyez prudent et responsable.

9. DOSSARD

Les dossards sont remis individuellement à chaque coureur sur présentation d'une pièce d'identité. Pour votre sécurité, le dossard doit être porté sur la poitrine ou le ventre et doit être entièrement visible en permanence pendant toute la course. Nous vous remercions de ne pas cacher, ni modifier le nom et le logo des partenaires de l'évènement.

10. CONSIGNES SACS ET CONDITIONS D'ACCÈS AUX VESTIAIRES/DOUCHES

Avant le départ de la course, chaque concurrent pourra déposer un sac sur lequel il apposera une consigne. Le coureur le dépose au départ pour le retrouver à l'arrivée dans un endroit prévu à cet effet.

Attention : Un sac seulement (maximum 10 kg) par participant sera accepté par l'organisation. Merci d'être raisonnable par rapport à la taille de ce sac.

Le contenu des sacs n'étant pas vérifié, aucune contestation sur le contenu à l'arrivée n'est recevable. Il est recommandé de ne pas y placer des objets de valeur. L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Après la course, l'accès aux vestiaires/douches est limité strictement aux coureurs « pieds nus ».
Nous vous remercions de prévoir un sac personnel pour mettre vos chaussures de course sans quoi vous ne pourrez y accéder (cf liste matériel obligatoire). L'organisation et les bénévoles ne peuvent pas gérer des salles de vestiaires et de douche remplies de boue/terre et des évacuations d'eau bouchées. Soyez responsable et sympathique. Nous vous remercions de votre compréhension.

11. SÉCURITÉ ET ASSISTANCE MÉDICALE

Des postes de secours sont implantés en divers points du parcours. Ces postes sont en liaison radio ou téléphonique avec le PC de la course.

Les postes de secours sont destinés à porter assistance à toute personne en danger avec les moyens propres à l'organisation ou conventionnés.

Un coureur faisant appel à un médecin ou un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter ses décisions.

Les secouristes, médecins officiels et la direction de course sont en particulier habilités :

- À mettre hors course (en invalidant le dossard) tout concurrent inapte à continuer l'épreuve.
- À faire évacuer par tout moyen à leur convenance les coureurs qu'ils jugeront en danger.

En cas de nécessité, pour des raisons allant toujours dans l'intérêt de la personne secourue, il sera fait appel au secours qui prendra, à ce moment-là, la direction des opérations et mettra en œuvre tous moyens appropriés. Les frais résultants de l'emploi de ces moyens seront supportés par la personne secourue qui devra également assurer son retour du point où elle aura été évacuée. Il est du seul ressort du coureur de constituer et présenter un dossier à son assurance personnelle dans le délai imparti.

En complément du dispositif de secours, du personnel soignant sera présent sur certains postes pour vous assister en cas de problème médical. L'accès aux soins et leur nature sont laissés à l'appréciation du personnel soignant.

Il appartient à un participant en difficulté ou sérieusement blessé de faire appel aux secours :

- En se présentant à un poste de secours (sur les points de ravitaillement ou sur le site départ/arrivée)
- En appelant le PC course (**numéro de téléphone inscrit sur le dossard**)
- En demandant à un autre coureur de prévenir les secours
- En cas d'impossibilité de joindre le PC course ou un poste de secours, vous pouvez appeler directement les organismes de secours et seulement en cas d'urgence vitale (144 depuis la Suisse, 112 depuis la France).

12. POSTE DE CONTRÔLE ET POSTES DE RAVITAILLEMENTS

Seuls les coureurs porteurs d'un dossard visible et dûment contrôlés ont accès aux postes de ravitaillement. Des postes de contrôle « volants » sont mis en place en d'autres endroits que les postes de secours et de ravitaillement. Leur localisation n'est pas communiquée par l'organisation.

13. TEMPS MAXIMUM ET BARRIÈRES HORAIRES

Le temps maximal de l'épreuve, pour la totalité du parcours est fixé à :

13K	23K	40K
3h00	5h00	7h30

Les barrières horaires sont calculées pour permettre aux participants de rallier l'arrivée dans le temps maximum imposé, tout en effectuant d'éventuels arrêts (repos, ravitaillement ...). Pour être autorisés à poursuivre l'épreuve, les concurrents doivent repartir du poste de contrôle avant l'heure limite fixée (quelle que soit l'heure d'arrivée au poste de contrôle).

Temps limite pour la RACETAFARI 13K :

Lieu	Distance (km)	Altitude (m)	D+ cumulé (m)	Heure Limite (hh :min)	Temps limite (hh :min)	Vitesse (km/h)
Arrivée	13.5	1044	630	14h00	3h00	4.5

Barrières horaires et temps limite pour la RACETAFARI 23K :

Lieu	Distance (km)	Altitude (m)	D+ cumulé (m)	Heure Limite (hh :min)	Temps limite (hh :min)	Vitesse (km/h)
Ravitaillement Route des Bois	10.5	1390	750	12h15	2h15	4.7
Ravitaillement la Givrine	17.5	1200	900	13h45	3h45	4.7
Arrivée	23.5	1044	1030	15h00	5h00	4.8

Barrières horaires et temps limite pour la RACETAFARI 40K :

Lieu	Distance (km)	Altitude (m)	D+ cumulé (m)	Heure Limite (hh :min)	Temps limite (hh :min)	Vitesse km/h
Ravitaillement Route des Bois	10.5	1390	750	11h15	2h15	4.7
Ravitaillement La Givrine 1 ^{er} passage	17.5	1200	900	12h20	3h20	6.5
Ravitaillement Fruitières de Nyon	26.5	1330	1250	14h00	5h00	5.4
Ravitaillement La Givrine 2 ^{ème} passage	33.5	1200	1500	15h20	6h20	5.3
Arrivée	39.5	1045	1630	16h30	7h30	5.9

L'organisateur se réserve le droit de modifier les parcours et les barrières horaires en fonction des conditions climatiques ou d'autres facteurs.

Tout concurrent mis hors course et voulant poursuivre son parcours ne pourra l'effectuer qu'après avoir restitué son dossard, sous sa propre responsabilité et en autonomie complète.

Le concurrent hors délai a la responsabilité de trouver un moyen de locomotion personnelle ou publique pour retourner à sa destination souhaitée. S'il se trouve dans cette incapacité, il pourra être pris en charge et rapatrié par l'organisation, dans la mesure des moyens disponibles, vers une gare, un arrêt de bus ou vers le village départ/arrivée de la course.

14. ABANDON ET RAPATRIEMENT

Sauf blessure, un coureur ne doit pas abandonner ailleurs que sur un point de ravitaillement. **Il doit alors prévenir le responsable de poste et envoyer un message SMS de confirmation à la direction de course sur le numéro affiché sur le dossard. Ce message valide définitivement l'abandon.**

Le coureur peut alors conserver son dossard invalidé.

Toute personne ayant quitté la course avant de l'avoir terminée et sans aviser l'organisation devra assumer les éventuels frais de recherche engendrés par sa disparition.

Le concurrent qui abandonne a la responsabilité de trouver un moyen de locomotion personnelle ou publique pour retourner à sa destination souhaitée. S'il se trouve dans cette incapacité, il pourra être pris en charge et rapatrié par l'organisation, dans la mesure des moyens disponibles, vers une gare, un arrêt de bus ou vers le village départ/arrivée de la course.

15. PÉNALISATION - DISQUALIFICATION

Des commissaires de courses présents sur le parcours ainsi que les chefs de poste des différents points de contrôle et de ravitaillement sont habilités à faire respecter le règlement et à appliquer immédiatement une pénalité en cas de non-respect du règlement.

Manquement au règlement	Pénalisation - disqualification
Non-respect des bénévoles/organisateur et autres coureurs	Disqualification immédiate
Refus d'un contrôle de matériel obligatoire, refus d'obtempérer à un ordre de la direction de course, d'un commissaire de course, d'un chef de poste, d'un médecin ou d'un secouriste	Disqualification immédiate
Non-respect du parcours, coupe de sentiers	Disqualification immédiate
Transfert de son dossard à un autre coureur sans avoir averti l'organisation	Disqualification immédiate
Jet de détritrus au sol (acte volontaire) par un concurrent ou un membre de son entourage	Disqualification immédiate
Assistance en dehors des zones autorisées	Pénalité 30 min
Non-assistance à une personne en difficulté	Pénalité 30 min
Être accompagné sur le parcours par une personne extérieure à la course en cours (sans dossard)	Pénalité 30 min
Port du dossard non conforme	Avertissement puis pénalité 15 mn
Absence de passage à un point de contrôle	Selon décision du jury de course

Tout autre manquement au règlement fera l'objet d'une sanction décidée par le jury de course.

16. CHARTE DE LA RACETAFARI

La course se déroule en partie en nature dans un cadre unique mais fragile. Il est de notre responsabilité de promouvoir, auprès du plus grand nombre, les valeurs du trail : respect des personnes et de l'environnement, entraide, solidarité, fair-play, humilité...

Ainsi, afin de sensibiliser toutes les personnes qui participent à la RACETAFARI (coureurs, partenaires, bénévoles, organisateurs, autorités locales...) et de les guider dans leurs comportements et actions, nous avons élaboré la charte de la RACETAFARI.

En rejoignant la communauté de la RACETAFARI, je m'engage à :

- Respecter les valeurs du trail et du sport : l'entraide, la solidarité, le partage et la convivialité
- Prendre conscience que vous évoluez dans un milieu naturel fragile.
- Respecter et préserver la faune et la flore en ne restant que sur le parcours de la course
- Ne jeter aucun déchet sur le parcours
- Utiliser autant que possible les transports en commun et le covoiturage pour vous rendre et repartir de l'événement
- Venir en aide à un concurrent en situation difficile

17. DOPAGE

En matière de dopage, le règlement de Swiss Olympic s'applique à l'événement.

Tout compétiteur peut être soumis à un contrôle antidopage pendant ou à l'arrivée de l'épreuve. En cas de refus ou d'abstention, le sportif sera sanctionné de la même façon que s'il était convaincu de dopage.

18. JURY D'ÉPREUVE

Il se compose :

- du directeur de la course
- du coordinateur de l'évènement
- des chefs de poste concernés
- ainsi que de toute personne compétente à l'appréciation du Président du Comité d'Organisation.

Le jury est habilité à statuer dans le délai compatible avec les impératifs de la course sur tous les litiges ou disqualifications survenus durant l'épreuve. Les décisions sont sans appel.

19. MODIFICATIONS DU PARCOURS OU DES BARRIÈRES HORAIRES – ANNULATION DE LA COURSE

L'organisation se réserve le droit de modifier à tout moment le parcours et les emplacements des postes de secours et de ravitaillement, sans préavis. En cas de conditions météo trop défavorables (importantes quantités de pluie et de neige en altitude, fort risque orageux...) le départ peut être reporté de quelques heures ou simplement annulé. Aucun remboursement ne sera effectué dans ce type de situation ou dans un autre cas de force majeure.

En cas de mauvaises conditions météorologiques, et pour des raisons de sécurité, l'organisation se réserve le droit d'arrêter l'épreuve en cours ou de modifier les barrières horaires.

Toute décision sera prise par un jury réunissant au moins le directeur de la course et le coordinateur de l'évènement ainsi que de toute personne compétente à l'appréciation du Président du Comité d'Organisation. Dans de tels cas de figure, aucun remboursement ne pourra être considéré.

20. ASSURANCE

Responsabilité civile

L'organisateur souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve. Cette assurance responsabilité civile garantit les conséquences pécuniaires de sa responsabilité, de celle de ses préposés et des participants.

Assurance Accident

Chaque concurrent doit être en possession d'une assurance individuelle accident couvrant d'éventuels frais de recherche et d'évacuation. Une telle assurance peut être souscrite auprès de tout organisme au choix du concurrent.

NB : les évacuations hélicoptérées en Suisse sont payantes et à votre propre charge.

21. CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES

- 13K : un classement général homme et femme ainsi qu'un classement pour chaque catégorie seront établis. Seuls les 3 premières femmes et les 3 premiers hommes au scratch sont récompensés
- 23K : un classement général homme et femme ainsi qu'un classement pour chaque catégorie seront établis. Seuls les 3 premières femmes et les 3 premiers hommes au scratch sont récompensés
- 40K : un classement général homme et femme ainsi qu'un classement pour chaque catégorie seront établis. Seuls les 3 premières femmes et les 3 premiers hommes au scratch sont récompensés

Aucun prix ne sera envoyé aux coureurs.

Tous les coureurs recevront un cadeau de bienvenue.

Si le cadeau de bienvenue est un t-shirt ou maillot technique, pour toute inscription faite après le 1^{er} octobre, nous ne pouvons garantir la taille mentionnée au moment de votre inscription, les commandes à notre fournisseur se faisant plusieurs semaines avant l'évènement.

22. DROIT À L'IMAGE

Tout concurrent participant à une des épreuves organisées par l'association LG TRAIL renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

23. PROTECTION DES DONNÉES

Conformément à la loi fédérale sur la protection des données du 19 juin 1992, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.

En s'inscrivant à une des épreuves organisées par l'association LG TRAIL, les participants acceptent que leur nom, adresse et numéro de dossard puissent être transmis aux photographes. Les coordonnées des coureurs peuvent également être connues par la publication de la liste des inscrits/départs et des résultats.

L'organisateur s'interdit de céder le fichier des participants à des fins commerciales. L'organisateur se réserve toutefois le droit d'utiliser les données des participants inscrits afin de promouvoir une prochaine édition de l'épreuve ou un autre évènement de l'association LG TRAIL. En cas de désaccord à l'une ou l'autre des conditions précitées, le participant avertira l'organisateur par écrit au plus tard 10 jours avant la manifestation.